

FORMATION CONTINUE

L'ENTRAÎNEMENT DU DANSEUR

EN QUESTION : POURQUOI LES

BARRES FLEXIBLES ?

AU CN D

22 > 26.10.2018

Par Jean Guizerix, Nathalie Adam, Chantale Chazee, Laure Dauge, Camille Desmarest, Guillaume Jablonka, Robert Le Nuz

Les Barres Flexibles Technique Wilfride Piollet, technique d'échauffement et d'entraînement du danseur, se situent à l'intersection de plusieurs aspects essentiels de cette notion :

- l'analyse du mouvement, en lien avec des éléments vérifiables (l'anatomie),
- la conscience de soi par la visualisation de l'organisation du corps dans la danse,
- l'association d'une image poétique en lien avec une réalité fonctionnelle de ce qui est travaillé et synthétise la barre flexible.

Les Barres Flexibles Technique Wilfride Piollet visent avant tout à rendre les artistes responsables de leur instrument, leur propre outil d'expression, et, par conséquent, autonomes dans leur entraînement. Elles s'adressent à chaque danseur désireux de se poser la question de son échauffement et convient à toutes les disciplines.

La spécificité de cette pratique émane des rencontres artistiques faites par Wilfride Piollet et Jean Guizerix, danseurs étoiles de l'Opéra de Paris, chorégraphes et pédagogues. En appréhendant au cours de leur carrière différentes esthétiques, ils ont été amenés à s'interroger sur la notion d'entraînement du danseur, afin de répondre au plus près à la diversité des demandes des chorégraphes. Comment entraîner son corps à répondre à cette polyvalence afin de remplir au mieux son rôle d'interprète ? De cette réflexion Wilfride Piollet a conçu puis élaboré les Barres Flexibles Technique Wilfride Piollet.

Cette formation propose de mettre en application certaines notions des Barres Flexibles Technique Wilfride Piollet, et parallèlement de se familiariser avec le cheminement artistique de Wilfride Piollet et de Jean Guizerix via leur fonds d'archives. Le fonds d'archives Piollet-Guizerix regroupe des documents uniques, témoins d'un parcours de danse hors norme que Camille Desmarest répertorie grâce à une bourse d'Aide à la Recherche et au Patrimoine en Danse. Ce travail apporte, en plus du travail physique d'entraînement du danseur, un éclairage artistique et historique.

CN D

Centre national de la danse
1 rue Victor Hugo, 93500 Pantin – France
+33 (0)1 41 83 98 68
cnd.fr

Public

Danseurs professionnels, toutes disciplines

Durée

30 heures

22.10 / 10:30 – 17:00

23, 24 & 25.10 / 10:00 – 17:00

26.10 / 10:00 – 17:30

Coût pédagogique

€ 200 (individuel)

€ 600 (prise en charge)

Possibilité de prise en charge dans le cadre de la formation continue par les fonds d'assurance formation ou par votre employeur, si vous êtes salarié(e). Une convention de formation professionnelle continue (en application du livre IX du Code du Travail) sera établie entre le CN D et le partenaire financier.

Possibilité de prise en charge dans le cadre d'une bourse Adami, aide à la formation des artistes interprètes. L'Adami et le CN D ont mis en place un programme de bourses individuelles, destiné aux artistes chorégraphiques ne pouvant bénéficier d'une prise en charge par les organismes professionnels. Ces bourses permettent de construire un parcours de formation au CN D, composé de formations continues et/ou de cours quotidiens dans le cadre de l'entraînement régulier du danseur.

Contacts et informations

Informations pédagogiques : Paola Braga

+33 (0)1 41 83 98 68

paola.braga@cnd.fr

Informations administratives : Karen Pannier-Millot

+33 (0)1 41 83 98 78

karen.millot@cnd.fr

Dossier d'inscription

Retourner le bulletin d'inscription et un curriculum vitae à : formation@cnd.fr

avant le 4.10.2018 ou le 19.09.2018 pour une prise en charge AFDAS

Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation continue

L'entraînement du danseur en question : pourquoi les barres flexibles ?

22 > 26.10.2018

Retourner le bulletin d'inscription et un curriculum vitæ à : formation@cnd.fr avant le 4.10.2018 ou le 19.09.2018 pour une prise en charge AFDAS. Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

nom

prénom

.....

date et lieu de naissance

.....

nationalité

.....

adresse

.....

code postal

ville

.....

mail

téléphone

.....

numéro de sécurité sociale

.....

nom et téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence

.....

MOTIVATION

Merci d'expliciter en quelques lignes votre motivation à participer à cette formation continue :

.....

.....

.....

.....

.....

SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE

- ☐ danseur / artiste chorégraphique
- ☐ chorégraphe
- ☐ professeur de danse
- ☐ autre (préciser)

PIÈCES À JOINDRE

☐ votre CV, si vous ne l'avez pas déjà communiqué pour la saison

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À JOINDRE DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

Salarié(e)

- autorisation d'absence de votre responsable hiérarchique
- accord de prise en charge du coût pédagogique

Demandeur d'emploi

- accord de prise en charge du coût pédagogique par l'Afdas ou par Pôle Emploi
- justificatif d'inscription à Pôle Emploi
- notification de rémunération (ou non) de Pôle Emploi

Profession libérale

- accord de prise en charge du coût pédagogique de votre organisme collecteur

☐ Déclare sur l'honneur être apte à la pratique de la danse

fait à _____ le _____

signature _____

Cadre réservé au CN D
Réception :